

Discours d'ouverture.

de Sa Majesté en *Canada*, brilleraient avec le même éclat que par le passé, si leurs services étaient requis pour aider à la défense de leur pays; mais un système uniforme et bien coordonné est nécessaire pour diriger efficacement les efforts les plus zélés. En même temps, je me crois autorisé à vous assurer que tout en se reposant sur le franc et loyal attachement du peuple Canadien pour la défense de cette Province et le maintien de la connexion Britannique, Sa Majesté sera toujours prête, à l'exemple de ses prédécesseurs, à pourvoir à la sûreté de ses domaines dans l'*Amérique Septentrionale*, avec toute la promptitude et l'énergie qui correspondent à la puissance et aux ressources de l'empire.

Le sujet de la liste civile, que mon prédécesseur a déjà soumis à votre considération, devra nécessairement attirer votre attention; et je m'en rapporte à votre sagesse pour adopter des dispositions de nature à permettre à Sa Majesté de réaliser vos vœux, en recommandant au Gouvernement Impérial les changements désirés à l'acte de ré-union.

*Messieurs de l'Assemblée Législative,*

Les comptes financiers de la Province, pour l'année dernière, vous seront immédiatement présentés. Les estimations pour le service de l'année courante, seront également soumises de bonne heure à votre examen.

La nécessité de pourvoir aux moyens de continuer et achever les améliorations publiques entreprises avec la sanction du Parlement, sera un des objets de vos délibérations.

C'est avec plaisir que je puis vous informer que le revenu de l'année dernière n'est pas resté en arrière des espérances que l'on s'était formées du montant qu'il devait rapporter; et je me repose sur votre bonne volonté pour pourvoir aux dépenses du service public, en ayant toujours égard aux intérêts du peuple.

*Honorables Messieurs, et Messieurs de l'Assemblée Législative,*

Depuis votre dernière réunion, l'ancienne cité de *Québec* a été frappée de calamités sans exemple, par des incendies qui en ont réduit les bâtisses en cendre. Mon prédécesseur a dû adopter des mesures devenues indispensables, et qui seront soumises à votre approbation.

L'affreuse calamité, dont il a plu à la divine providence d'affliger les citoyens de *Québec*, a excité la sympathie et la bienveillance de diffé-

rentes parties de l'empire Britannique, et ces sentiments se sont traduits en secours réels; nous ne saurions trop apprécier la noble générosité dont on a fait preuve, et qui a démontré jusqu'à quel point le peuple de la *Grande-Bretagne* considère les habitants du *Canada* comme des frères et des co-sujets du même puissant empire. Votre sagesse vous inspirera les autres mesures qu'il sera convenable d'adopter pour le rétablissement de ce qui a ainsi été détruit.

Les dernières nouvelles de la mère-patrie nous apprennent que le commerce de l'empire allait subir une modification importante. J'avais déjà pris occasion de soumettre, avant l'arrivée de ces nouvelles, à la considération du gouvernement de Sa Majesté, l'effet que tout changement projeté pourrait avoir sur les intérêts du *Canada*. Mais jusqu'à ce que nous possédions des détails plus amples relativement à l'arrangement projeté, lesquelles nous parviendront probablement dans quelques jours, il serait prématuré de conjecturer que les réclamations de cette province, à une juste part de protection, n'ont pas été écoutées.

Sur ce point, comme sur les divers sujets affectant la prospérité du *Canada*, qui pourront être soumis à vos délibérations, j'offre ma coopération la plus sincère; et j'espère avec confiance que, sous la direction d'une sage providence, nous pourrions adopter une ligne de conduite propre à promouvoir les meilleurs intérêts, et à favoriser la prospérité croissante de cette colonie qui avance si rapidement dans la voie du progrès.

Alors il a plu à Son Excellence l'Administrateur de se retirer, et l'Assemblée Législative s'en est allée.

PRIERES.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit,

Lorsque l'honorable *James Gordon* a été introduit entre les honorables MM. *William Morris* et *Hamilton*.

Alors l'honorable M. *Gordon* a présenté son writ de sommation à l'Orateur qui l'a remis au greffier, et il a été lu comme suit :

PROVINCE